

POUR DES RAISONS RÉGLEMENTAIRES ET DE SÉCURITÉ,

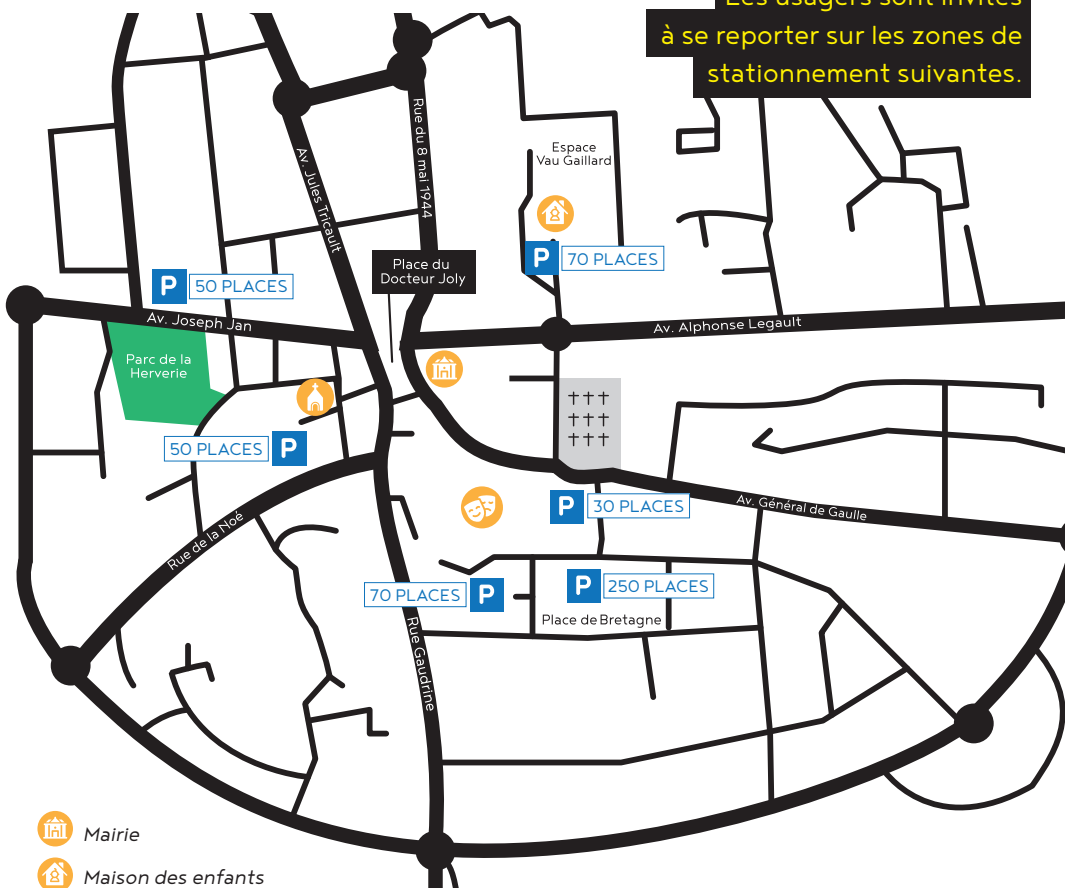
L'ACCÈS AU PARKING PAGNOL EST FERMÉ

AUX USAGERS EXTÉRIEURS À LA COPROPRIÉTÉ,

DÈS LE 4 DÉCEMBRE ET POUR UNE DURÉE

MINIMUM DE 3 MOIS.

Les usagers sont invités
à se reporter sur les zones de
stationnement suivantes.



Merci de votre compréhension,
LA VILLE DE BRUZ